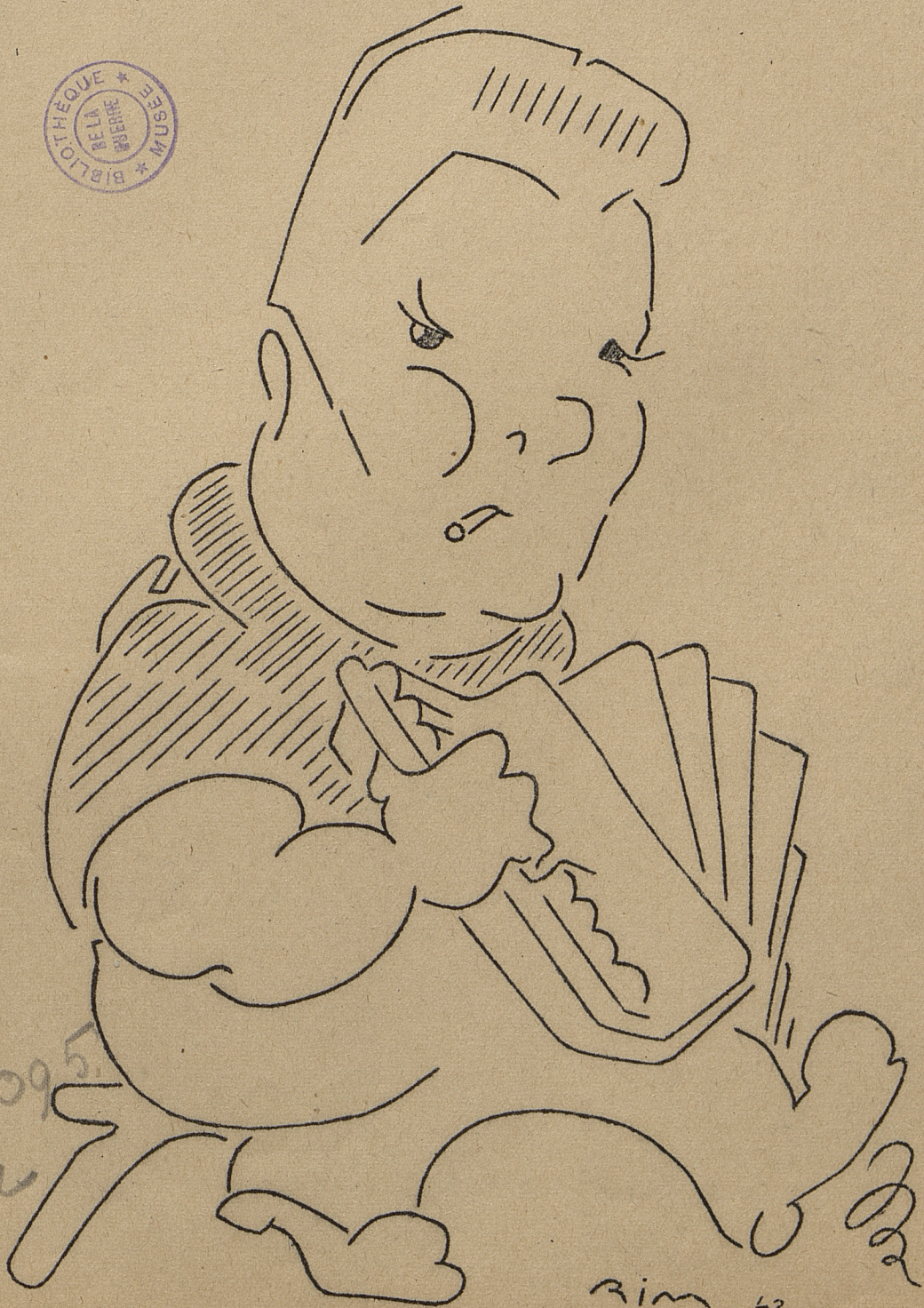


Paris

Entré le 2-12-42
N° 1239
Classement

RENAITRE

REVUE MENSUELLE DE L'OFLAG VIII F



*L.P. 1095
Re*

Rim 42

OCT. 1942

N° 12

DISCIPLINE

Depuis les origines de notre Patrie, les Evêques de France ont été, pour leur part, des gardiens jaloux des vertus civiques indispensables à la vie nationale. Nous sommes heureux de donner ici un extrait de leur enseignement unanime sur l'obéissance au Maréchal : Il s'agit d'une lettre pastorale de Mgr Chollet, Archevêque de Cambrai.

D'autres messages, émanés de très nombreux prélats, sont cités par cette même brochure (La Vie Catholique : Documents et Actes de la Hiérarchie). Nos lecteurs pourront s'y reporter, et constater l'unanimité doctrinale de l'Episcopat français. Qui, d'ailleurs, oserait prôner une autre attitude que l'obéissance et le dévouement? Il ne s'agit pas de prêter aux chefs des pensées secrètes, filles de notre imagination malade ou de notre orgueil qui se regimbe devant les conséquences de nos erreurs passées : Il ne s'agit que d'être de bonne foi, et d'exécuter sans barguigner des ordres précis.

"....La discipline sociale pose le problème de l'autorité, problème grave que l'Evangile a résolu d'un mot : OMNIS POTESTAS A DEO. Toute puissance est de Dieu. Les hommes sont égaux par nature; Non pas, certes d'une égalité qui leur confère similitude complète dans leurs qualités matérielles, morales, intellectuelles ou autres, mais qui, affirmant l'identité de leur nature, fait que tout homme est trop petit pour commander à ses pareils et trop grand pour leur obéir. La puissance qui autorise un homme à diriger ses semblables, à leur imposer des lois, vient d'au dessus de lui. Elle vient de Dieu. Quand un homme commande légitimement, c'est donc au nom de Dieu qu'il commande. Il ne le dit pas. Il ne le sait pas toujours, mais ce qui fait la valeur de ses ordres, c'est l'injonction que Dieu y a introduite et qui fait de ces ordres des formules de la volonté divine. Non, certes, que Dieu veuille toujours ce qui est commandé, mais, bien que le commandement lui paraisse imparfait ou inopportun, il veut, pour une raison d'ordre général, qu'il soit obéi.

Ce caractère de la puissance humaine impose à celle-ci de graves devoirs. Délégation divine, la puissance humaine se doit et doit à Dieu de se rapprocher de lui le plus possible; de chercher la conformité la plus étroite aux vouloirs divins. Le Chef, le vrai Chef, conscient de la source divine de son autorité, se considère comme agent de transmission à ses subordonnés des intentions de Dieu. Il faut donc d'abord s'efforcer de connaître

ces intentions divines, de les bien comprendre et pénétrer. Il les transmet ensuite. Il y a ainsi deux temps dans son action de chef. Le temps où se tournant vers Dieu, il lui demande la connaissance de ses volontés : Ce temps est celui de la conformité ou, si l'on veut, de l'obéissance du chef à son Dieu. Le temps ensuite où, se tournant vers ses subordonnés, il leur commande ce qu'il a vu dans les volontés divines.

Il est manifeste que la puissance humaine, vue sous cet angle qui est le vrai, a le droit d'exiger l'obéissance et que l'obéissance qui lui est accordée reçoit un caractère religieux, puisqu'à travers le chef elle rejoint Dieu et se conforme à sa volonté.

L'obéissance est donc due aux supérieurs, à tous les supérieurs légitimes, quels qu'ils soient, quelle que soit la nature de l'autorité, qu'elle soit familiale ou administrative, professionnelle ou sociale. La Sainte Ecriture a dit : OMNIS POTESTAS A DEO. Toute puissance est de Dieu. Elle n'a pas distingué ni fait d'exception : C'est TOUTE autorité qui doit être obéie.

La personne du chef et son autorité sont deux choses. Si l'autorité est légitime, elle joue valablement, malgré les défauts de la personne. La nature du liquide n'est pas changée par la plus ou moins grande valeur de la canalisation : Une canalisation en ciment peut conduire une eau pure aussi bien qu'un tuyau de métal, même précieux. Nous n'avons pas le droit de discuter la personne du chef si son mandat est régulier.

Mais, direz vous encore, si nous ne pouvons discuter la personne du chef, nous avons le droit et même le devoir de discuter ses commandements, de les soumettre à notre critique et de ne les suivre que si nous approuvons.

La prétention ne peut être admise. L'obéissance est une opération de la volonté. C'est la soumission de la volonté du sujet à la volonté du chef. Le jugement, l'étude, le conseil siège dans l'esprit du chef. Il a le devoir d'examiner, de réfléchir, de consulter au besoin, bref, de faire les opérations d'intelligence et de prudence qui précèdent le commandement. Le commandement une fois émis, le subordonné le reçoit et obéit sans chercher ni demander de raison.

Certes, le chef, s'il veut avoir une obéissance éclairée, spontanée et bien exacte, fera bien, si les circonstances ne s'y opposent pas, de faire connaître les raisons de ses ordres; mais la chose, si elle est conseillée, n'est pas indispensable. Il arrive même qu'elle soit impossible, que les secrets obligatoires l'interdisent. L'obéissance est due à tout commandement légitime, qu'il se soit expliqué ou non.

La confiance est due au chef. Elle est rationnelle, au reste. Car les chefs ont seuls la connaissance de la situation. Seuls, ils détiennent l'intégralité des renseignements. Ils ont la responsabilité et ils ont l'aide du Seigneur, dont ils sont les délégués et les représentants sur le terrain de leur compétence.

Obéissons-leur, même quand nos pensées ne

sont pas conformes aux leurs. Dans le doute, le préjugé doit jouer en leur faveur. L'ayant pas la responsabilité du commandement, nous n'avons pas le droit de nous soustraire à ses ordres. Le faire est une faute grave qui cause le scandale et détruit l'union indispensable à toute vie sociale!"

+ + +

Cette discipline, cette obéissance, le Maréchal ne nous l'a-t-il pas demandée lui-même dans son message du 7 Août 1941, en des termes qui ne laissent place à aucune équivoque :

" La France a perdu la guerre, mais son unité, forgée par mille ans d'efforts et de sacrifices, doit rester intacte... Aucune tentative, de quelque côté qu'elle vienne, de quelque idéal qu'elle se pare, ne saurait prévaloir contre elle.

Le premier devoir est aujourd'hui d'obéir."

La Nouvelle Calédonie

II - LES VIEUX CANAQUES

7) Nom et origines. C'est improprement que nous appelons Canaques les indigènes de la Nouvelle Calédonie : Ces indigènes sont des Mélanésiens, des nègres océaniques. Ils sont parfois mêlés de Polynésiens dans quelques tribus du Nord et surtout aux Loyalties. D'où viennent-ils ? Sans doute de la Papouasie (Nouvelle Guinée et archipels voisins) d'où ils seraient passés en Nouvelle Calédonie par les Hébrides. Quant aux Polynésiens, ils viennent de Tahiti par les Fidji et ont abouti en Nouvelle Zélande. De pareilles migrations étonnent : Mais les courants sont propices, les îles sont des relais suffisants, et les Polynésiens des marins audacieux et adroits.

Des autocrates, il ne reste pas grand chose : des pierres gravées énigmatiques, et des squelettes douteux. Cependant, les traditions affirment que les Canaques trouvèrent d'autres hommes quand ils arrivèrent. On peut admettre qu'il y avait environ 30.000 Canaques au moment où Cook découvrit la Nouvelle Calédonie.

8) Caractères physiques et moraux du Canaque. De taille variable, le Canaque est le plus souvent grand, toujours robuste. Il a les épaules larges, les hanches étroites, le buste court, la jambe longue et bien prise. La tête est crépue, prognathe, lippue, canarde; les yeux, fureteurs et mobiles, s'abritent sous une arcade développée; le visage est généralement bestial, déparant fâcheusement un corps bien proportionné. Les yeux sont foncés ou jaunes. Le teint

sombre, du noir au chocolat, plus clair chez les mâtinés de polynésien (qui ont du reste les traits plus fins). Les femmes ont un corps disgracieux (buste long, stéatopygie, seins en poire, jambes torses) et un visage laid;elles sont peu appétissantes et ceci explique sans doute que la littérature ait réservé ses faveurs aux Polynésiens, beaucoup plus agréables, et surtout aux Polynésiennes douées d'un certain charme.

Le canaque est sournois, rusé, patient, méfiant. Il est aussi prudent et ne se bat qu'à coup sûr - Disons qu'il assassine. Pourtant, lorsqu'il est bien hors de lui, il devient un guerrier courageux et redoutable. Il craint le surnaturel, appréhende l'obscurité, domaine des mauvais esprits. Il est gourmand, même goinfre, et pourtant peut supporter de longs jeûnes et de longues périodes de misère.

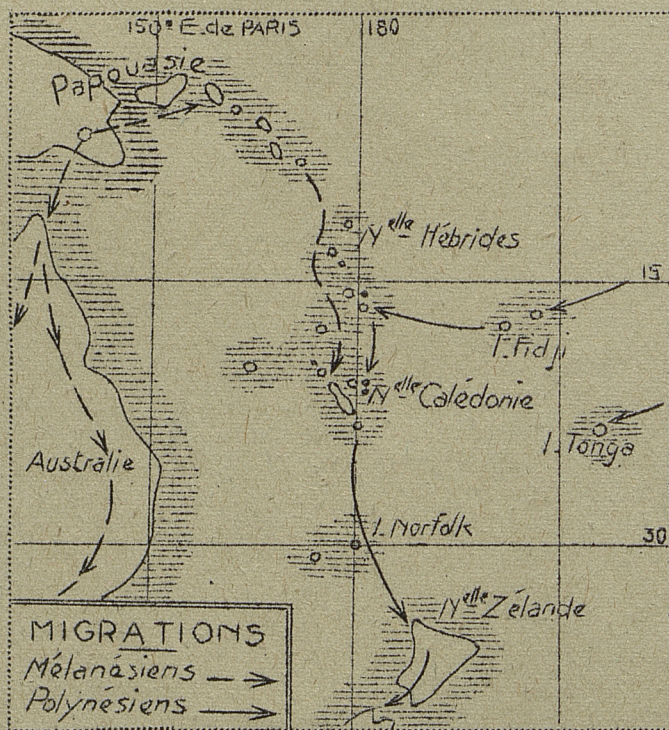
Au total, c'est une assez belle brute qui ne craint et n'estime que la force et est assez facilement cruelle.

9) religion - magie. La religion est des plus vagues : Il y a bien un être suprême, un créateur qui a tout organisé; mais, depuis longtemps, il ne s'occupe plus de rien. On ne le craint pas et on l'ignore.

Par contre, il a peuplé la nature d'une foule d'entités invisibles, mystérieuses, presque toujours méchantes, qui persécutent les hommes. On cherche à désarmer ces forces mauvaises et à se les concilier par des manœuvres supposées convenables : S'il y a peu de religion, il y a donc beaucoup de magie. Il n'y a pas de prêtres, seulement des sortes de magiciens, des sorciers.

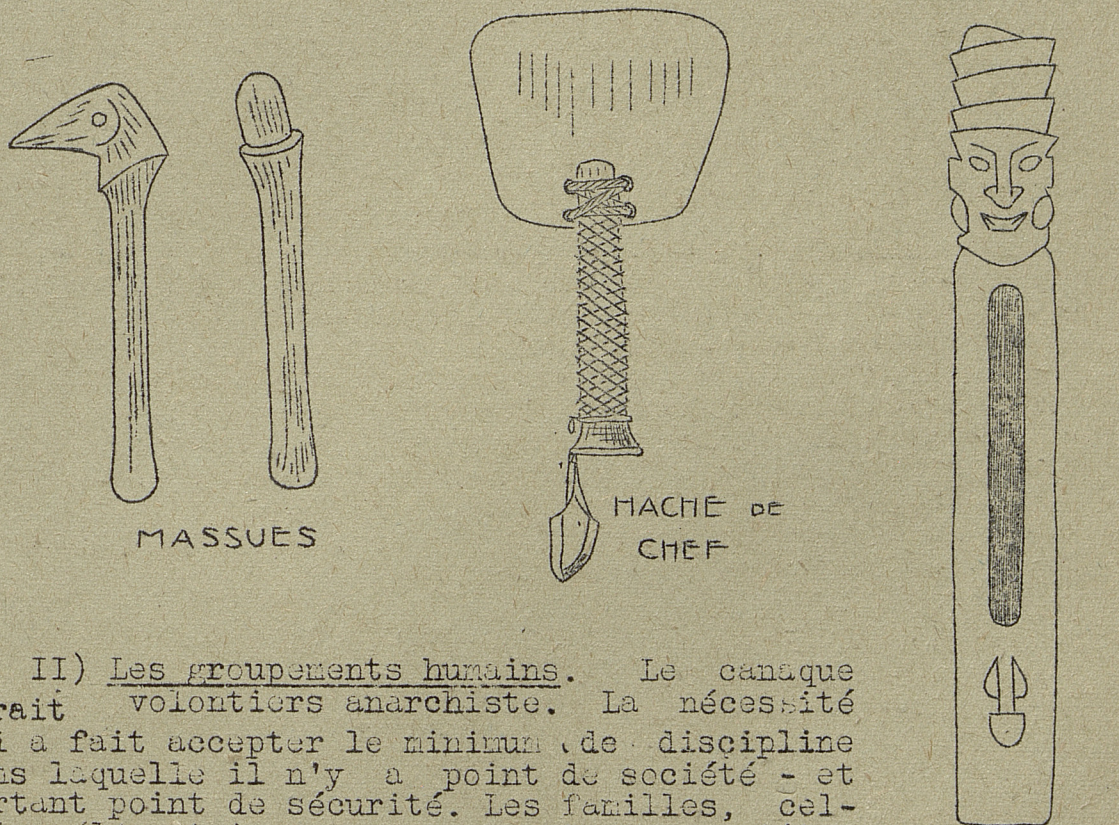
10) La famille. La polygynie est courante, encore qu'elle ne soit pas absolument générale. Le nombre limité des femmes fait que les chefs et les puissants eux-mêmes en ont rarement plus de quatre ou cinq. Le mari est le maître absolu de ses femmes et de leurs enfants; il a le droit de vie et de mort, en fait rarement utilisé parce qu'il diminuerait le bien marital.

La femme a une condition misérable. C'est moins qu'une esclave, une poulinière, une bête de somme. Servante de tous les hommes, y compris ses grands fils, elle travaille beaucoup, même aux champs. Les relations conjugales ne semblent pas affectueuses; même sur l'oreiller, la popinée ne sort pas de son étroite sujétion et de son humilité.



Par contre, elle dispose à son gré de ses jeunes enfants. Il est courant qu'on échange ses niches contre d'autres qui plaisent mieux, si le mari ne s'y oppose pas; et en général celui-ci s'en tient à l'effectif, sans trop se soucier des individus.

On ne la demande pas en mariage; on l'achète, pas bien cher d'ailleurs, ou on la prend à la guerre. Elle est répudiée sans grandes formalités, et alors retourne dans sa famille. Son adultère est sévèrement puni; le mari dans ce cas peut tuer sa femme. Généralement, il se contente d'une solide raclée.



MASSUES

HACHE DE
CHEF

TAMBOUR
(Arbre creusé
et sculpté)

II) Les groupements humains. Le canaque serait volontiers anarchiste. La nécessité lui a fait accepter le minimum de discipline sans laquelle il n'y a point de société - et partant point de sécurité. Les familles, cellules élémentaires, se groupent en petites tribus et ces tribus elles-mêmes en tribus plus grandes. Les petites tribus de toute une vallée, voire de tout un bassin, sont finalement groupées en un ensemble que nous nommons tribu, mais qui est seulement une fédération de tribus dans laquelle chaque tribu subordonnée garde ses usages, son indépendance. Il y eut même quelques confédérations assez larges comprenant les tribus de plusieurs bassins importants. En général, c'est la vallée qui est l'unité de cantonnement; en changeant de bassin, on change de chef, et souvent de dialecte.

Il n'y eut donc pas de nation canaque. En 1774, Cook ne trouva qu'une marquetterie de tribus indépendantes. Il se trompa en croyant que le chef de Balade était celui de toute l'île. Sans doute ce chef avait dû se vanter "de commander à tous et d'être obéi de tous". Nous perpétuons cette erreur, et nous en eûmes quelques désagréments.

12) Le chef et le sorcier. De nos jours, les chefs canaques sont nommés par le Gouverneur. En 1774, il en était tout autrement, et aucune autorité supérieure n'imposait de chef. Celui-ci était en général le fils du précédent, quelquefois un dauphin que le titulaire avait lui-même désigné, parfois un usurpateur qui s'imposait par la force.

Quelle que fût son origine, le chef était un autocrate dont rien, dans le principe, ne limitait l'autorité : Aucun abus ne lui était interdit; et, en général, le "peuple" supportait une incroyable tyrannie. Une fois, une fois seulement, une tribu s'enfuit en bloc, laissant seuls le chef et les sorciers, il avait vraiment fallu que le chef dépassât singulièrement la mesure.

En fait, les pouvoirs du chef sont limités par une certaine influence de l'opinion publique, le souci de respecter les coutumes, l'autorité plus ou moins grande des anciens, la crainte des sorciers.

Si cette autorité est respectée malgré sa rudesse, c'est qu'elle s'appuie sur deux bases très solides : la clientèle du chef (qui en profite) et les sorciers (que l'on craint). En outre, le peuple se rend compte que l'autorité lui est nécessaire parce qu'elle lui assure la sécurité. L'assassinat peut du reste tempérer le régime: L'antique Europe a connu des nécessités de ce genre.

A côté du temporel, voici le pouvoir spirituel.

Le sorcier recrute lui-même ses apprentis et ses successeurs et les initie à fond. Le sorcier est le depositaire de toute la mystique et de toute la magie canaques. C'est le seul homme un peu instruit de la tribu. Choisi pour ses dons particuliers, il est l'intermédiaire obligé entre l'homme et cet au-delà méchant qui le persécute et que lui seul sait mâter ou adoucir. C'est aussi le seul membre de la tribu qui échappe à l'autorité du chef, car si fort esprit que soit celui-ci, il n'échappe pas complètement aux croyances de la race ni à ses terreur. Le chef ménage donc le sorcier. Le sorcier ne peut pas se passer complètement du chef qui lui assure divers avantages matériels, et aussi la sécurité. C'est un échange de bons procédés. Le sorcier semble pourtant le plus solide des deux.

Le sorcier est un habile homme qui sait profiter de son autorité. Sans prendre au sérieux certaines sinagrées dont mieux que personne, il connaît le néant, il est convaincu de bien des choses et participe aux croyances de la race.

Le sorcier est aussi médecin, chirurgien, apothicaire et agence de renseignements. On comprend son autorité.

13) Sciences et Arts. Les sciences sont fort peu avancées. On compte par cinq : à cinq on a une main; à dix, deux mains; à quinze, deux mains, un pied; à vingt les mains et les pieds, ou : un homme. Au delà, on compte en hommes : 58 se dit : 2 hommes (40), 2 mains 1 pied (15) et 3. La lune marque (vaguement) les mois; la récolte de l'ignamé marque (vaguement) l'année. Toute tradition est orale, et cela ne va pas loin. On compte pourtant quelquefois les lunes ou les années en faisant des noeuds à une cordelette, et certaines cordelettes sont des aide-mémoire.

On trouve des gravures rupestres, toujours sombres. Ce sont des graffiti de désœuvrés, sans signification. Les cases sont construites en écorce de niaouli et couvertes en chaume. Les pirogues, à balancier simple, sont assez grilles et de bonne tenue. Les outils sont en pierre ou en bois durci au feu. Les armes sont des casse-têtes en bois, des arcs sûrs et précis, de bonnes frondes, des javolots dangereux. Les chefs ont de belles haches de pierre crüe, solidement emmanchées, d'une fabrication si lente qu'il y faut des années et que de pareilles armes sont une vraie richesse. On fait également des marmites en terre (sur la côte seulement).

Le vêtement se réduit à quelques parures pour les femmes, qui vont entièrement nues. Pour les hommes, il se compose d'un turban en écorce et d'une sorte de cache-sexe assez particulier, le BAGUIYOU, justifié par les épines et les herbes piquantes de la savane calédonienne. Peignes, colliers, pendants d'oreilles parent les deux sexes.

Les armes et les outils, les panneaux des entrées des cases, les palettes qui surmontent le toit sont sculptés et gravés au burin et au feu. On sculpte des masques (réservés aux sorciers) et des bois creux (qui servent de tambours et remplacent nos cloches).

Le canique ne chante pas et ses danses sont sans caractère.

14 La guerre. La guerre est fréquente. Les causes nous en paraissent souvent futiles. C'est en général une *mazzia* (vol de récoltes, de femmes). C'est parfois aussi une chasse, car on mange les morts, les blessés, les captifs. En mangeant les vaincus, on se débarrasse de concurrents, on empêche leurs âmes de vous tourmenter, on acquiert une partie de leur force, et on fait un bon repas; opération trop avantageuse pour ne pas être renouvelée aussi souvent que possible.

N'en déplaise à M. SEABROOK, c'est une erreur de bouillir l'homme; l'homme se mange rôti ou grillé, et voici la recette :

Ayez un homme jeune et bien en chair, fraîchement tué. Entendez le corps entouré de feuilles de bananier, avec des pierres rougies au feu. Déterrez quand les vapeurs indiquent que le rôti est à point, et servez chaud avec des ignames bouillies ou rôties, sur des feuilles de cocotier tréssées.

Nous sommes en 1774... dans le Pacifique tropical.
(à suivre)

PIERRE TALON.

— B A N D E R I L L E S —

Les bretons de Mähr.Trübau ne sont pas contents.

Voilà des semaines qu'ils répètent avec application et persévérance des danses de leur terroir, accompagnées d'une musiquette qui, pour faire plus champêtre, se joue au piano avec un doigt.

Et un beau Dimanche, toc ! Une grande fête sportive se déroule en pleine vue du camp, au cours de laquelle les petites filles du pays, très admirées, font une exhibition de danses régionales qui, si elles ne sont pas bretonnes, ont bien la même allure.

Pauvres bretons, tous leurs efforts risquent d'être coupés.

+

+ +

Parmi les cours qui nous sont offerts à Mähr.Trübau, on peut noter :

- Un cours de navigation fait par un de nos camarades qui, comme certain petit navire, n'aurait ja-ja-jamais navigué.

- Un cours sur les matières premières et grands marchés professé par un distingué tabellion qui n' jamais vendu que du papier timbré.

Je sais bien que le signataire de ces lignes est mal placé pour ironiser sur ce sujet : On pourrait lui rappeler qu'il a prêté sa complicité, l'an dernier, à un cours de ventes qui avait la prétention d'apprendre leur métier à un certain nombre de commerçants chevronnés formant son auditoire.

Mais nous n'en sommes, ni les uns ni les autres, à cela près.

+

+ +

Ce capitaine, qui occupe dans l'orchestre de Jazz une situation élevée, a une magnifique dentition et un profil de médaille.

Il le sait.

Nous aussi, maintenant.

R.D.

-:--:-

LA METHODE NATURELLE

Dans une allocution radiodiffusée le 31 Décembre 1940, M. Jean Borotra, alors Commissaire Général à l'Education générale et aux Sports, déclarait : Notre doctrine nationale est maintenant fixée; elle tient compte des travaux des maîtres, les Amoros, les Tissier, les Hébert, aussi bien que des recherches et expériences faites à l'Ecole de Joinville, dans l'enseignement public et dans les écoles d'inspiration moderne.

La doctrine nationale adopte la méthode naturelle comme base d'Education physique générale et retient les principes pédagogiques d'Hébert.

Hébert, qui avait conçu une doctrine d'éducation physique et virile, et jeté en 1905 les bases d'une méthode synthétique et naturelle, en opposition à la méthode officielle (1902) inspirée de la méthode suédoise analytique, Hébert, auquel la méthode française d'Education physique avait emprunté en 1916 les exercices d'application reçoit aujourd'hui la récompense due à une vie consacrée uniquement à la mise au point de son système pédagogique adapté au tempérament français.

La solution proposée par M. Jean Borotra : Eduquer physiquement les enfants par des leçons "Doctrine nationale" comportant en plus de la "méthode naturelle", une "prise en mains" comprenant une partie obligatoire de marche avec chants et une partie facultative d'exercices analytiques correctifs, et soumettre les sujets défectifs décelés à la suite d'un contrôle médical à une réadaptation structurale et musculaire basée sur la méthode suédoise - met fin à l'hostilité entre les différentes écoles et situe d'une façon précise le problème des méthodes d'éducation physique au point de vue national.

La France a besoin d'une jeunesse forte, équilibrée physiquement et moralement, possédant le goût et le désir de l'effort, d'où sortiront des hommes d'action. Cette jeunesse sera formée à l'école grâce aux activités d'Education générale et aux sports dirigés par des maîtres dévoués (cf Décret du 15 Août 1941), qui seront tous initiés progressivement à la doctrine nationale, à la pédagogie, aux principes de la méthode naturelle.

Cela ne suffit pas, il faut que les parents, que tous les éducateurs connaissent également les principes doctrinaux de la Méthode Hébert, et je voudrais dans ce court exposé indiquer les caractères de cette méthode aujourd'hui officielle.

Hébert a résumé dans une formule simple et précise

sa doctrine : "Le développement et l'Education physique d'un individu sont conditionnés par son activité naturelle". Et l'Education physique naturelle, c'est le retour systématique et raisonné aux conditions naturelles de vie grâce à la pratique constante et régulière d'exercices physiques naturels et utilitaires, exécutés au grand air dans un état aussi voisin de la nudité que le permet la décence, et grâce à l'observation de règles d'hygiène naturelle destinées à augmenter les résistances organiques et à permettre d'obtenir la rusticité.

De cette formule, il est facile de dégager les deux idées essentielles. D'abord retour à la nature, ensuite retour aux conditions hygiéniques naturelles.

L'homme civilisé ne vit plus dans les conditions naturelles du primitif contraint à subvenir à tous ses besoins en utilisant sa propre force; la vie moderne a fait de l'homme un assis, un sédentaire, un intoxiqué qui ne vit plus selon les lois biologiques, qui a perdu les brillantes qualités physiques et viriles et son guide sûr: l'instinct. Rares sont les beaux spécimens qu'Hébert pouvait observer au cours de ses voyages. Aussi retourner à la nature consiste-t-il à remplacer l'instinct et le besoin par des procédés de travail convenables, à tenir compte des difficultés inhérentes à la vie moderne, à retrouver les gestes naturels de notre espèce, dont certains ont été abandonnés ou délaissés, comme la quadrupédie, le lancer... D'où la nécessité de remplacer la pratique instinctive de mouvements auxquels l'homme est destiné par nature par une action méthodique et raisonnée.

Ainsi, partant d'observations nombreuses faites sur les gabiers, les plongeurs, les nageurs endurcis aux exercices physiques, sur les peuplades d'Amérique à l'allure physique remarquable, Hébert a codifié, adapté et gradué les procédés et moyens employés par les êtres vivants à l'état de nature pour acquérir leur développement intégral.

Les exercices naturels sont faciles à déterminer. Leur classification peut subir encore quelques améliorations; au lieu des sept familles bien connues, nous en avons dix : Marcher, quadrupédie, grimper, sauter, équilibre, lancer, lever-porter, défense, course, natation.

Cependant, il faut retenir que les exercices de déplacement et de locomotion sont les plus fréquents et les plus habituels, aussi la leçon sera-t-elle un continu déplacement au cours duquel on pratiquera les dix genres d'exercices naturels et utilitaires.

Il faut savoir également qu'à titre de complément indispensable s'ajoutent d'autres activités. En plus des exercices de locomotion normale ou de déplacement par les membres inférieurs, des exercices de locomotion secondaires ou spéciale demandant autant l'usage des bras que des jambes, et des exercices de défense individuelle, Hébert classe dans l'éducation naturelle les activités industrielles ou utilitaires et les divertissements à base d'effort physique, sous forme de danses, d'exercices de fantaisie.

Pratiquer des exercices naturels ne suffit pas ; il faut revenir aussi à une hygiène naturelle qui comporte la production quotidienne d'un travail physique suffisant la recherche de l'endurcissement au froid, à l'air, au soleil et à l'observation d'une frugalité et d'une sobriété constantes.

L'homme actuel, le civilisé, paie la rançon du progrès sous forme de dommages physiologiques, et il ne pourra surmonter ces difficultés que s'il consacre journellement un temps suffisant à la culture de son corps. L'idéal serait d'avoir à produire dans le minimum de temps, sans nuire à l'organisme, une dose d'activité à peu près égale à celle que représenterait une journée entière de vie au grand air à l'état de nature. Cela revient à dire : déterminer une certaine somme de travail, augmenter la résistance de l'individu, ce que Hébert traduit par "produire son travail foncier" en sollicitant les grandes fonctions vitales ; car, pour acquérir un développement foncier, la quantité et la nature du travail l'emportent sur la qualité d'exécution ou le style, seulement recherchés chez l'adolescent ou l'adulte au cours d'une séance d'études.

Ce point fixé : prédominance du fond sur la forme, du point de vue quantitatif sur le point de vue qualitatif sous quelles formes sera exécuté le travail naturel ?

L'idéal est le travail en pleine nature, avec ses obstacles naturels ; mais les conditions modernes, manque d'espace, de temps, nous obligent à utiliser une espace restreint avec une technique particulière.

Le "plateau" est une innovation d'Hébert et la leçon au plateau sera la leçon habituelle, tandis que la leçon en pleine campagne devrait être la leçon courante.

Mais dans ces deux formes d'exécution, les principes pédagogiques sont les mêmes : Travail soutenu et continu (1904) alternance d'effort et de détente ou repos relatif (période de perfectionnement 1913) d'où travail en vague, alternance d'efforts violents et d'efforts moins violents, liberté d'action réservée à chaque sujet ou rythme propre subordonné au rythme général de la leçon.

Il en résulte que la séance de travail individuelle et la leçon, individuelle ou collective, sous la conduite d'un moniteur revêtiront un caractère propre : La liberté dans l'ordre ; il en résultera un attrait particulier, les exercices seront exécutés dans la joie et non à contre-cœur.

L'individu, selon ses aptitudes originelles, son tempérament, son degré d'entraînement, les conditions atmosphériques, son sexe, arrivera à son développement naturel, et, grâce au système de cotation d'Hébert, connaîtra de façon précise sa valeur personnelle, ses points faibles (fiche 1904). Développé foncièrement, il pourra travailler le style, pratiquer le sport dans sa vraie conception, et même cultiver ses points faibles au cours de la leçon qui se divise en une partie basale, comprenant les exercices qui assurent le développement foncier, et une partie variable qui, tout en respectant le but principal, permet d'améliorer les points faibles, l'attitude, le système nerveux....

Hébert a intégré sa méthode naturelle à une synthèse de vie hygiénique réclamant la pratique d'exercices dans le milieu primitif de l'humanité, c'est-à-dire loin des villes, dans la verdure, le corps débarrassé de ses entraves vestimentaires, la peau largement exposée au soleil et à l'air, rechercher l'endurcissement au froid et au soleil avec prudence, pratiquer les soins de la peau, surveiller le régime alimentaire, se rapprocher de l'état de rusticité, telles sont les principales règles d'hygiène à observer.

L'Education Physique naturelle, le respect des lois d'hygiène naturelle ne suffisent pas pour faire de l'homme un être fort selon Hébert; car l'Education Physique est "L'action continue et méthodique, de l'enfance à l'âge adulte, ayant pour but d'assurer le développement physique intégral, d'accroître les résistances organiques, de mettre en valeur toutes les aptitudes dans tous les genres d'exercices naturels et utilitaires indispensables, de développer l'énergie et toutes les autres qualités d'action, enfin de subordonner tout l'acquis physique et viril à une idée dominante : "L'altruisme".

L'Education physique sera l'école d'énergie qui relève le moral et fait naître des idées viriles, elle sera la leçon de morale en action. Faire des êtres forts ne consiste pas seulement à fortifier les organismes, mais il faut aussi viriliser, travailler avec cœur, intérêt, enthousiasme.

Nous voyons donc que si le principe doctrinal de la méthode naturelle: utiliser les gestes qui sont ceux de notre espèce pour acquérir le développement complet, reste intangible, par contre son application est essentiellement perfectible par l'expérience, l'observation, le contrôle raisonné des résultats.

Les résultats obtenus ont prouvé l'excellence de cette méthode - vieille comme le monde - et si elle marque cependant une rénovation et presque une révolution dans les idées actuelles sur l'Education Physique, elle est propre au tempérament français qui aime l'effort individuel, elle répond aux caractéristiques psychiques de la race française et réalise ainsi le critérium fondamental d'une méthode nationale.

GASTON GUYON.

Clair de lune

J'aime le soir à parcourir les bois;
Quand le grand tout sous mon pied se dérobe,
Géants cornus roulés dans votre robe,
Veillez armés des morceaux de la croix.

Vous pâlissez sous de longs dards étroits
Qui vont piquant la crinière du globe;
La brèche astrale épand sur chaque lobe
Le flot d'argent éclairant les parois.

Le lent combat se poursuit en silence,
Un torrent noir fait sentir sa présence,
Et la forêt écrase ce qui luit.

Mais sur la brèche un lourd panneau se glisse
Roulé devant l'irradiant calice
Qui s'est éteint, submergé par la nuit.

ROBERT HANOCQ

Ce poème figurait parmi ceux que l'Académie Française a couronnés en Août dernier. Notre Camarade Hanocq, en dépit des circonstances actuelles, va faire paraître son premier livre de poésie, qui contiendra au minimum :

" NATHAN ", drame en trois actes, et divers poèmes tels que : " Le Clairon, les Vitraux de la Cathédrale, Contes et ballades à Christiane, etc..."

Tirage hors commerce, édition princeps et de luxe exemplaires numérotés de I à 200, réservés par priorité aux officiers de l'OFLAG VIII F. Participation forfaitaire aux frais à prévoir : 5 Marks par exemplaire, à verser en s'inscrivant sur la liste de répartition.

L'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE PARIS-LYON (fin)

3^e CIRCULATION DES TRAINS APRÈS ÉLECTRIFICATION.

a) Voyageurs. Le trafic voyageurs actuel comprend principalement une cinquantaine de trains rapides et express réguliers par jour, des deux sens, entre Paris et Dijon, une trentaine entre Dijon et Lyon. Près de la moitié des trains quittant la grande ligne à Dijon s'en vont vers la Savoie, la Suisse et l'Italie par Saint-Amour.

En plus de ce trafic de base, un gros trafic saisonnier s'établit l'hiver vers la Savoie et la Côte d'Azur, et pendant trois mois d'été, vers toutes les stations balnéaires et climatiques du Jura à la Côte d'Azur. Pendant ces trois mois d'été, en 1938, la gare de Lyon à Paris a expédié ou reçu en moyenne 125 rapides ou express par jour, avec une pointe à 155.

Ce trafic à grande distance exige la circulation d'une grosse majorité de trains de nuit partant de Paris le soir entre 19 et 24 heures, ou arrivant à Paris à partir de 6 heures du matin. Tous ces trains circulent entre Paris et Dijon selon des marches tracées à même allure, et à des intervalles rapprochés. Ces trains dits "à marches parallèles" constituent ce que l'on appelle sur notre région des "batteries". En dehors des batteries de nuit, (les plus importantes) il existe une petite batterie de rapides de matinée et quelques trains hors-batterie.

Cette organisation subsistera dans l'ensemble. Les modifications les plus importantes seront les suivantes :

L'augmentation de puissance due à l'utilisation des machines électriques permettra d'augmenter le tonnage des trains en le portant de 600 à 750 tonnes (14 voitures et deux fourgons) avec possibilité de forçement à 850 tonnes. Cette augmentation de tonnage permettra de réduire de 15% le nombre des trains réguliers et de 20% celui des facultatifs.

Les trains empruntant actuellement l'itinéraire détourné par Saint-Amour seront ramenés sur la grande ligne jusqu'à Mâcon pour être ensuite dirigés sur Bourg. Pour un allongement de parcours de 8 km, ils bénéficieront de la traction électrique sur 125 km de plus.

Enfin, la vitesse maximum portée à 140 km et la vitesse de marche fixée à 105 permettront d'améliorer les horaires de façon sensible.

Le rapide de jour Paris-Nice gagnera 1 h 40 entre Paris et Lyon; malgré la perte de vitesse due à la traction vapeur après Lyon, il gagnera encore 55 minutes à l'arrivée à Nice.

Le rapide wagons-lits Paris-Nice (Calais-Méditerranée) gagnera 1 h 48 (avec un tonnage de 650 tonnes seulement):

Départ de Paris : 20 heures.

Arrivée à Nice : 8 heures 40 au lieu de 10 h 28

En sens inverse :

Départ de Nice : 20 heures au lieu de 13 heures.

Arrivée à Paris : 8 heures 45 au lieu de 9 heures.

Enfin un train rapide de jour moins chargé, mettra Lyon à 4 h 34 de Paris au lieu de 5 heures 20. Et l'on pourra en partant de Paris à 12 heures arriver à Nice à 23 heures sans prendre l'autorail à Marseille (ancienne correspondance du train aérodynamique).

b) Messageries. Le trafic messageries avait pris sur notre région un développement considérable dans les années qui ont précédé la guerre, surtout grâce aux transports saisonniers de primeurs du Midi; Il avait nécessité en particulier la création d'une gare de triage spéciale à Chasse sur Rhône au Sud de Lyon, qui forma jusqu'à 50 trains par jour en 14 heures de travail. L'acheminement de ces trains se faisait par batteries de nuit empruntant vers Paris l'itinéraire détourné Paray Le Monial-Moulins-Nevers, itinéraire à profil peu favorable (rampes de 10mm par mètre).

Après électrification, ce trafic pourra être reporté sur Lyon-Paris, via Dijon, la charge des trains pouvant passer dans la limite de 40 à 45 véhicules, de 545 à 600 et même 685 tonnes. Cette augmentation de tonnage permettra une réduction du nombre des trains d'environ 20%. L'amélioration d'horaire atteindra une heure.

c) Marchandises. Le trafic marchandises sur Paris-Lyon n'est pas un trafic de masse, ni en général un trafic lourd. Les transports par rames ou par trains complets y sont l'exception. On a donc adopté pour les trains de marchandises une charge maxima de 1300 tonnes. Le nombre de véhicules composant ces trains passera de 65 à 75 et même 80 d'où allongement nécessaire des voies de garage et des faisceaux de triage.

Beaucoup de ces trains circulant actuellement vers le Nord par la ligne du Bourbonnais, ou vers la Savoie par Dijon-Saint-Amour seront ramenés vers la grande ligne.

4. LES AVANTAGES DE L'ELECTRIFICATION.

Indépendamment des avantages généraux bien connus de propreté, de souplesse et de confort, il nous est possible maintenant d'apprécier l'amélioration technique sensible qu'apportera l'électrification à l'exécution des transports sur Paris-Lyon. Les principales caractéristiques de cette amélioration sont l'accroissement de la vitesse, la possibilité d'augmenter le tonnage des trains, un meilleur rendement dans l'utilisation des machines. Il en résulte évidemment une nette augmentation de la capacité de transport de la ligne, que l'on mettra à profit pour concentrer au maximum le trafic sur Paris-Lyon.

Or, en nous plaçant maintenant au point de vue financier, nous pouvons dire que toute augmentation de trafic sur une ligne correspond à un abaissement du prix de revient. La valeur des machines à vapeur libérées par la mise en service de locomotives électriques représente un accroissement de capital actif évalué à 900 millions.

Enfin, au point de vue économique général, l'électrification de Paris-Lyon procurera une économie de charbon se chiffrant à 600.000 tonnes par an. L'examen de ces principaux avantages nous permet donc de dire en terminant que l'oeuvre entreprise sera matériellement d'un grand profit pour l'intérêt général.

Il ne s'agit là d'ailleurs que d'un commencement qui trouvera son développement naturel dans l'électrification de Lyon-Marseille, puis de Marseille-Nice. Ce sont là projets pour des jours meilleurs. Pour nous en tenir à l'électrification de Paris-Lyon, elle constitue à elle seule un témoignage réconfortant, parmi tant d'autres, de la foi inébranlable que le Gouvernement et la Société nationale des Chemins de Fer conservent dans les destinées de la Patrie française.

JEAN BOITIER

LA MUSIQUE

La première "sortie" du nouvel orchestre de jazz et tangos a été triomphale. Rien n'a manqué à notre plaisir : Qualité de l'exécution, harmonie du décor, variété du répertoire. Notre sympathique chef Daussat a formé et conduit avec beaucoup de bonheur une sélection de nos meilleurs exécutants s'intéressant à la musique de danse, dont tous les auditeurs ont admiré le brio, l'honnêteté, l'aisance : Au total, un spectacle parfaitement au point.

Le programme comportait trois parties : Deux consacrées à la musique de jazz, une aux valses et tangos. Dans chacune d'elles, Daussat a su composer un très heureux mélange d'airs nouveaux et de succès plus anciens, de ceux qui chantent encore dans toutes les mémoires et nous font retrouver comme un parfum des jours heureux.

Dans les sketches qui apportaient au spectacle un élément humoristique, tous les membres de l'orchestre furent excellents et montrèrent une bonne humeur communicative. On ne peut manquer, à ce propos, de faire mention de notre camarade Carpentier qui a des dons comiques certains.

Plusieurs refrains étaient chantés par Anboise, toujours aussi agréable à entendre quel que soit le genre auquel il s'adonne.

Parmi les morceaux qui remportèrent le plus vif succès, citons : Septembre sous le pluie, Je sais que vous êtes jolie, Le petit bateau, et, pour les tangos : Reviens mon amour, dont le thème est emprunté à une étude de Chopin.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Concert de musique de chambre.

Au programme :	Sonate d'église	Corelli
	Romance en fa	Beethoven
	Sonate en la mineur	Schumann
	Trio (op.120)	Fauré

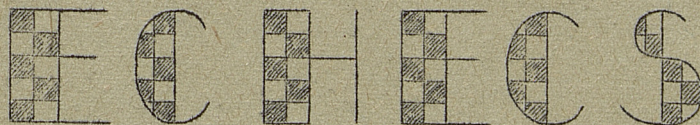
Comme nous l'a dit Bretagne, qui présentait ce concert d'une manière fort intéressante, c'est aux Italiens que nous devons les premières oeuvres écrites pour instruments à cordes. Cette sonate de Corelli, oeuvre pleine de finesse et de distinction, et dont certains passages ne manquent pas d'ampleur, fut interprétée par Boucher, Jayle, Mengès, et Coudarc avec beaucoup d'intelligence et de netteté. La majeure partie du public entendait cette sonate pour la première fois; il lui fut fait un accueil chaleureux.

La Romance en fa est une chose magnifique que tous attendaient avec ferveur. Ce fut une déception pour quelques-uns. Sont-ils si difficiles? Rendons hommage pourtant à André qui fit de son mieux dans un rôle ingrat.

Delarue a joué la sonate de Schumann en la mineur avec beaucoup de goût, mais peut-être un peu de timidité. Au piano, Lefebvre lui a donné la réplique avec son autorité habituelle. Interprétation intelligente et sensible, un peu contenue, de cette oeuvre soulevée tout entière du souffle romantique.

Le trio de Fauré pour piano, violon et violoncelle fut magnifiquement exécuté par Bretagne, Assénat et Moindre, à qui nous devons quelques minutes d'oubli total au sein de cette musique claire comme l'onde, franche comme une lame d'épée.

ROBERT DOUCE



Solution du problème (S A M L O Y D)
posé dans notre dernier numéro :

D b 8, suivi de C e 5.



Le Club de Ping-Pong a été un des premiers organes constitués au camp de Mährisch-Trübau.

Les vicissitudes ne lui ont pas manqué, certes: Comment, donner un local pour l'amusement de quatre joueurs alors que tant de graves conférenciers ne savent où loger leurs auditeurs; alors que, pour faire passer la bière, il faut au moins une salle de consommation confortable; entendre un bruit de raquettes alors que, des caves aux greniers, tous les bâtiments résonnent déjà de flots d'harmonie.....? Eh bien, grâce à l'obligeance des autorités du camp et particulièrement du Capitaine Duriez-Maury, grâce à l'amabilité du Capitaine Prost, les joueurs de ping-pong ont leur salle, une salle qui ne désenplit pas. Aussi le Club groupe-t-il plus de 120 membres brûlant du désir de jouer mais qui, maintenant, se plaignent de la pénurie de balles. Ils ne seront jamais contents.

Le Club a manifesté son activité de diverses façons. La saison fut ouverte par un match-exhibition formule Coupe Davis, match que le Colonel Doyen a bien voulu honorer de sa présidence. L'équipe de Weidenau composée de Bouquet, Ségalen, Julien, Durand a battu l'équipe d'Oberlangendorf, formée de Garagnon, Martinie, Décamps, Boucher, par quatre victoires à une. Devant le succès obtenu, les organisateurs ont mis sur pied aussitôt un tournoi par éliminatoires directes qui a réuni 114 engagements. Trois joueurs ont dominé le lot: Garagnon, Bouquet, Ségalen, et ce dernier emporta brillamment le tournoi après s'être défait successivement des deux premiers.

Depuis, un tournoi de classement permanent a été organisé. De nouveaux adhérents s'inscrivent chaque jour et, si nos grands as semblent le dédaigner, les autres joueurs luttent farouchement pour gagner, celui-ci dix places, et celui-là, une.

De belles perspectives s'ouvrent au Club; de nouvelles compétitions sont prévues. On parle d'un championnat par poules; il serait question d'un championnat de double... Il n'est pas douteux que le ping-pong remportera cet hiver un succès croissant au camp de Mährisch-Trübau.

JEAN BLANDEY

MUSIQUES

-19-

Moins de trois semaines après notre arrivée à Mähr. Trübau, l'orchestre symphonique de l'OFLAG VIII F dans sa nouvelle formation donnait son premier concert. C'est dire que nos musiciens n'ont pas perdu un instant = grâce à leur ardeur nous n'avons pas été privés d'une des consolations les plus sûres de la captivité.

Les meilleurs éléments de Langendorf, d'Eulenberg et de Weidenau se trouvaient réunis sous la baguette de notre camarade Verbèke, pour nous faire entendre : L'ouverture de CORIOLAN (Beethoven), la SYMPHONIE A LA REINE (Haydn) et une sélection de L'ARLESIENNE (Bizet). Grâce à ses trente cinq exécutants dont certains sont de très grande classe, l'exécution de ces oeuvres put atteindre une ampleur que nous n'avons pas connue jusqu'ici. Tous les mélomanes du camp y ont pris un immense plaisir.

Au cours de ce même concert le Capitaine Vennin chanta avec beaucoup de délicatesse plusieurs mélodies de Schubert et de Schumann.

-o-o-o-

Le Lieutenant Stoulz, qui depuis le "Coq en tôle" de Nüremberg a organisé moult spectacles de cabaret, n'a pas voulu attendre qu'une installation convenable soit mise à notre disposition pour monter, dans la grande salle du réfectoire, un spectacle de jazz et de chansons qui a remporté le plus vif succès.

Dans un décor d'une exquise fraîcheur qui changeait complètement l'atmosphère de la salle, nous fîmes connaissance avec le quintette de Hot-jazz dirigé par le Lieutenant Daussat, pianiste étincelant. Disons tout de suite que ce coup d'essai est une réussite : Nous avons retrouvé avec joie dans cette musique tout ce que le Hot peut avoir de poignant et de fantaisiste, grâce à une exécution pleine de brio et de rythme.

Les chansonniers, tout au long de la soirée, nous ont fait passer de très bons moments, et par les moyens les plus variés. Citons : Le Garrec, avec son air bon enfant, qui est peut-être le plus montmartrois de tous ; Pinget, qui détaille avec tant d'humour son répertoire d'un réalisme souriant ; Amboise, dont les chansons sont pleines d'esprit et de bonne humeur, et la voix charmante ce qui ne gâte rien ; Benoît, que nous avons retrouvé avec son mordant habituel ; Stoulz lui-même, enfin qui a obtenu un égal succès dans ses chansons et dans sa prose, succès qui ne se dément pas lorsqu'il joint le geste à la parole.

En somme, une excellente soirée qui nous en fait espérer bien d'autres.

Nous venons d'entendre le deuxième concert de musique instrumentale et vocale, dirigé cette fois par Le Philipponat. Les progrès accomplis par l'orchestre en moins d'un mois sont saisissants; il a en particulier considérablement gagné en cohésion. Voilà qui fait le plus grand honneur aux exécutants, qui ont travaillé sans répit, et à leur chef dont nous avons une fois de plus apprécié le talent et le souci de perfection.

L'interprétation de la Symphonie " L'ENJOUÉE " de Mozart, qui n'est certes pas de la musique facile, fut un enchantement de la première à la dernière mesure. C'est une oeuvre d'allégresse, qui se pare d'un peu de langueur au 2ème mouvement, puis s'épanouit dans le 3ème et le 4ème où se font sentir la vigueur et la sûreté du compositeur en pleine possession de son génie.

L'exécution de la "SUITE ALGERIENNE" de Saint Saëns ne fut pas moins brillante et nous permit de goûter pleinement cette musique riche et colorée dont les passages descriptifs, pour n'être pas les seuls à retenir, sont particulièrement réussis.

C'est au cours de ce concert que Le Philipponat présentait la Chorale au public de Mährisch Trübau. Elle fit sur lui une grosse impression et remporta un franc succès largement mérité. Le "BAILLERO" de Canteloube, détaillé avec beaucoup de goût par choristes et solistes, fut bissé à chaque représentation, ce qui ne donne qu'une faible idée du plaisir que nous avons pris à l'entendre.

-o-o-o-o-

Signalons pour terminer l'excellente tenue du premier concert de musique de chambre, consacré à Mozart, que nous ont offert nos camarades Assénat, Kampmann Moidrey, Lefèvre, André et Guerpillon. Une exécution intelligente et brillante d'un programme fort heureusement composé (Quatuor en sol mineur pour piano et instruments à cordes, Sonate N°4 en ut majeur pour piano à quatre mains, Sonate N°8 en ut majeur pour piano et violon) nous a permis de passer une heure infiniment agréable.

Dans l'exquise sonate qui terminait le programme, et qui mérite une mention spéciale, nous avons retrouvé Assénat dans une forme éblouissante.

Tous les mélomanes du camp apprendront avec plaisir que ce groupe d'exécutants a l'intention de donner très souvent de tels concerts; un répertoire étendu et varié est d'ores et déjà à l'étude. Qu'ils en soient d'avance remerciés.

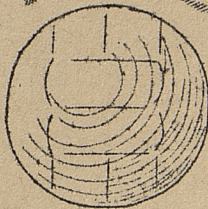
ROBERT DOUCE.

Directeurs : PIERRE D'HERBECOURT et ROBERT DOUCE

Vu : LAUE , S.D.F.Z.



BASKET-BALL



Dès que notre camp eut été doté d'un très beau stade et en particulier d'un fort bon terrain de basket-ball, il était permis d'envisager l'organisation de tournois captivants autant que spectaculaires. Il est regrettable de voir s'écouler la belle saison sans qu'aucune compétition digne de ce nom ait été décidée.

Que faut-t-il incriminer? D'abord, le stage d'éducation physique des membres de l'Enseignement a imposé des efforts appréciables à ceux d'entre eux - et ils sont nombreux - qui s'adonnent au sport de la balle au panier; il n'était guère recommandable de leur occasionner un surmenage physique dans les conditions où nous vivons ici.

D'autre part, la nonchalance fort compréhensible des uns et le peu d'enthousiasme des autres - sommes-nous déjà lassés de toute manifestation? - ne sont pas des facteurs propices à favoriser des compétitions d'aucune sorte. Et puis, l'absence d'un animateur ou même d'un comité se fait sentir. Nos deux excellents professeurs d'éducation physique ont assumé une tâche suffisamment absorbante pour qu'on n'aille pas leur faire grief de cet état de choses.

Ainsi, nous avons dû nous contenter d'assister à des rencontres amicales spasmodiques, conclues au hasard des accommodements ou à la suite de défis, où dominait le désir des équipés de montrer leur savoir-faire et de justifier leur réputation.

Quelques-unes des équipes qui se sont constituées dans les précédents camps se sont produites avec plus ou moins de bonheur, les unes avec fougue, les autres avec un louable souci de faire apprécier le sport si complet et si agréable qu'est le Basket-ball. Cette émulation souvent excessive, à laquelle je viens de faire allusion, nous a permis d'assister à de belles "empoignades", où malheureusement le souci de "construire" un jeu clair et élégant faisait souvent défaut.

En vérité, il manque encore à beaucoup de joueurs une technique suffisante. Il faut, certes, une longue pratique pour acquérir la sûreté dans le contrôle du ballon, l'aisance dans les évolutions et des réflexes rapides; mais il existe bien des imperfections que l'esprit d'à-propos et un peu de jugement permettent de corriger. En Basket-ball, comme dans bien d'autres jeux sportifs et d'adresse, il est absolument nécessaire de réfréner son impétuosité et d'éviter tout mouvement impulsif. Que les débutants tiennent compte de ces remarques s'ils sont disposés à s'améliorer. Il n'est

pas possible de faire des progrès si l'on ne cherche pas à appliquer certains principes, portant simples, relatifs au démarquage, à la place à occuper sur le terrain en cours de jeu, à la réception du ballon et aux tactiques d'attaque et de défense. Il ne suffit pas de se présenter sur le terrain, de courir au-devant du ballon, et de s'en débarrasser de son mieux. Croire qu'il suffit de jouer pour se distraire, c'est mal servir la cause du Basket-ball, car c'est un sport qui ne souffre pas la médiocrité. Pour vous en convaincre, comparez une partie où les joueurs accumulent les maladresses et les erreurs à une partie de tennis entre deux individus qui ratent deux envois sur trois; votre impression n'est-elle pas la même?

Quelques-unes des équipes existantes renferment de très bons éléments ayant pratiqué plus ou moins longtemps au sein de sociétés sportives; les autres, pour la plupart, ont fait leurs débuts en captivité et connaissent déjà les finesses du jeu. Il est remarquable de constater les progrès accomplis par certains camarades qui, avant la guerre, ne s'étaient jamais intéressés, sans doute, à ce sport. Cela prouve que le basket-ball, outre qu'il procure un agrément indéniable, développe grandement les qualités physiques de l'individu.

Que le nombre de ses adeptes se fasse plus nombreux, voilà qui est un encouragement sérieux pour l'avenir. Nul doute que les camarades qui, le long des touches, ont eu l'occasion d'applaudir les efforts des joueurs et de se familiariser avec les règles, compliquées, je l'avoue, du basket-ball fassent, une fois rentrés, une propagande active et intelligente en faveur de ce jeu si captivant entre tous qui n'exige qu'un espace assez restreint, un matériel peu important et un faible effectif de participants.

Bien qu'en temps normal la véritable saison ne fasse que commencer, n'attendons pas les mauvais jours pour songer à organiser une épreuve. Une formule simple, comportant un déroulement rapide, satisfierait les plus réticents: mais hâtons-nous, car les intempéries vont rendre bientôt la pratique du basket-ball difficile, peu agréable et surtout peu recommandable.

Souhaitons, pour terminer, que l'an prochain la reprise de l'activité des basketteurs nous procure de beaux spectacles et qu'il ne soit point question d'envisager la saison suivante.

REMI LORRE.

Directeurs : PIERRE D'HERBECOURT et ROBERT DOUCE

Vu : LAUE, S.D.F.Z.